



## Déclaration au titre de l'article L. 233-8 II du Code de Commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Information relative au nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital au

## 30 juin 2024

| Date       | Nombre d'actions<br>composant le capital | Nombre théorique de<br>droits de votes <sup>1</sup> |
|------------|--|---|
| 30/06/2024 | 142 392 305                              | 142 392 305   |

Place de cotation : Euronext Paris Section B

Code ISIN: FR0010386334

(1) Le nombre brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers).

## À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 70 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

## **Contacts investisseurs**

Stéphane Bisseuil Directeur des relations investisseurs 06 58 60 68 69 stephane.bisseuil@clariane.com